

Certification

PRATICIEN DE LA PEDAGOGIE EXPERIENTIELLE ET DE L'ADVP EN ORIENTATION, FORMATION, TRANSITION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Intitulé de la certification

PRATICIEN DE LA PEDAGOGIE EXPÉRIENTIELLE ET DE L'ADVP* EN ORIENTATION, FORMATION, TRANSITION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Certification partielle :

PRATICIEN DE LA PEDAGOGIE EXPÉRIENTIELLE ET DE L'ADVP* EN ORIENTATION, FORMATION, TRANSITION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE EN COLLECTIF ET/OU SEMI-COLLECTIF

PRATICIEN DE LA PEDAGOGIE EXPÉRIENTIELLE ET DE L'ADVP* EN ORIENTATION, FORMATION, TRANSITION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE D'UNE PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Public cible

Professionnels de l'accompagnement social et/ou professionnel (conseiller d'insertion socio-professionnelle, CIP, accompagnateur VAE, conseiller en évolution professionnelle, accompagnateur socio-professionnel, assistant social, conseiller en économie social et familial, éducateur, moniteur d'atelier, chargé de projet ,...), Professionnels de l'enseignement et de la formation (formateur, assistant d'éducation, chargé de formation, enseignant, animateur centres de ressources,...), Professionnels de l'orientation scolaire ou professionnel (conseiller d'orientation psychologue, conseiller emploi/formation, conseiller maintien dans l'emploi, conseiller bilan...), Professionnel de l'accompagnement social et/ou de l'aide à la décision (psychologue, coach, conseiller conjugal...)

Pré-requis

L'accès au parcours certifiant n'est pas soumis à pré-requis, à l'exception de l'accès à la lecture et à l'écriture (y compris par des moyens de compensation).

Toute personne souhaitant acquérir les compétences liées à la certification peut entamer le parcours de formation.

En revanche, l'obtention de la certification complète impose la réalisation d'actions pédagogiques concrètes sur un terrain professionnel, ce qui peut nécessiter, pour un professionnel en démarche de recherche d'emploi, la réalisation d'un stage pratique. Réalisation des activités de ré-activation des différents modules de la plate-forme, avant chaque module.

Objectifs

Il s'agit, pour les professionnels, de connaître, comprendre, expérimenter, faire évoluer et mettre en œuvre la pédagogie expérientielle, l'ADVP et les outils qui en émanent, pour accompagner individuellement et/ou collectivement des personnes en orientation, en formation, en insertion, et/ou en évolution personnelle et socio-professionnelle.

Référentiel de compétences attestées

Structurer sa pratique d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion sociale et/ou professionnelle avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP

- Connaître les caractéristiques des différents modèles de l'orientation
- Connaître et comprendre les principes théoriques de la méthodologie ADVP et de la pédagogie expérientielle
- Connaître et comprendre les principes et les effets du positionnement de l'animateur ou du conseiller en ADVP dans la mise en œuvre de la pédagogie expérientielle
- Conduire un entretien de Diagnostic d'Orientation Socio-Professionnelle afin d'identifier les besoins de la personne, à partir de l'approche ADVP et dans une démarche de Diagnostic Partagé pour construire une Alliance de Travail

Construire, mettre en œuvre et animer des actions collectives/semi-collectives d'orientation, d'insertion et/ou de formation avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP

- Construire son accompagnement en s'appuyant sur l'ADVP et la pédagogie expérientielle
- Animer en collectif/semi-collectif une activité ADVP en s'appuyant sur les principes de la pédagogie expérientielle
- Accompagner chaque participant d'un groupe dans l'exploitation d'expériences en vue d'élaborer un choix d'orientation/d'évolution/d'insertion et/ou en vue de développer des compétences sociales et comportementales dans un contexte d'apprentissage
- Connaître et comprendre les principes de l'entretien de développement
- Connaître et comprendre les principes de l'auto-supervision et les critères susceptibles d'aider le praticien à analyser sa pratique et à définir des points de satisfaction et des points de progression

Construire, mettre en œuvre un accompagnement individuel d'orientation, d'insertion et/ou de formation avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP

- Construire son accompagnement individuel en s'appuyant sur l'ADVP et la pédagogie expérientielle
- Animer en individuel une activité ADVP en s'appuyant sur les principes de la pédagogie expérientielle, des techniques d'entretien non additives et d'approfondissement
- Accompagner la personne dans l'exploitation d'expériences en vue d'élaborer un choix d'orientation/d'évolution/d'insertion et/ou en vue de développer des compétences sociales et comportementales dans un contexte d'apprentissage
- Connaître et comprendre les principes de l'entretien de développement
- S'appuyer sur l'auto-supervision pour analyser sa pratique et progresser

Mettre en œuvre l'entretien de Développement des Intérêts et Valeurs de l'Adulte dans le cadre d'un accompagnement au choix

- Préconiser l'entretien DIVA de façon adaptée
- Connaître, comprendre et mettre en œuvre l'entretien de Développement de Intérêts et Valeurs de l'Adulte (protocole, consigne, mise en œuvre et formalisation écrite)
- Accueillir positivement et avec bienveillance la personne dans le cadre du travail de clarification et d'approfondissement de ses intérêts et valeurs
- Exploiter ses expérimentations de terrain pour analyser sa pratique, identifier les compétences maîtrisées et identifier les changements/adaptations à opérer pour progresser personnellement et pour améliorer la qualité de son accompagnement en s'appuyant sur l'auto supervision

Progresser dans sa pratique de la pédagogie expérientielle par la mise en œuvre d'une démarche d'auto-supervision

- Développer ses compétences à analyser sa pratique du point de vue de l'ADVP et de la pédagogie expérientielle
- Développer ses compétences à analyser sa pratique du point de vue des postures et attitudes facilitantes de la part du conseiller
- Développer ses compétences à exploiter ses expérimentations de terrain pour analyser sa pratique, identifier les compétences maîtrisées et identifier les changements/adaptations à opérer pour progresser personnellement et pour améliorer la qualité de son accompagnement

Organisation du parcours certifiant

Parcours certifiant complet (161 heures + Evaluation)	Parcours certifiant partiel Individuel (119 heures + Evaluation)	Parcours certifiant partiel collectif/semi collectif (91 heures + Evaluation)
Module 1 : Structurer sa pratique d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion sociale et/ou professionnelle avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (35h)	1 : Structurer sa pratique d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion sociale et/ou professionnelle avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (35h)	1 : Structurer sa pratique d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion sociale et/ou professionnelle avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (35h)
Evaluation connaissances		
Module 2 : Construire, mettre en œuvre et animer des actions collectives/semi-collectives d'orientation, d'insertion et/ou de formation avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (42h)		2 : Construire, mettre en œuvre et animer des actions collectives/semi-collectives d'orientation, d'insertion et/ou de formation avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (42h)
Evaluation connaissances		Evaluation connaissances
Module 3 : Construire, mettre en œuvre un accompagnement individuel d'orientation, d'insertion et/ou de formation avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (35h)	3 : Construire, mettre en œuvre un accompagnement individuel d'orientation, d'insertion et/ou de formation avec la pédagogie expérientielle et l'ADVP (35h)	
Evaluation connaissances		
Module 4 : Mettre en œuvre l'entretien de Développement des Intérêts et Valeurs de l'Adulte dans le cadre d'un accompagnement au choix (35h)	4 : Mettre en œuvre l'entretien de Développement des Intérêts et Valeurs de l'Adulte dans le cadre d'un accompagnement au choix (35h)	
Evaluation connaissances		
Module 5 : Progresser dans sa pratique de la pédagogie expérientielle par la mise en œuvre d'une démarche d'auto-supervision – analyse de pratique (14h)	5 : Progresser dans sa pratique de la pédagogie expérientielle par la mise en œuvre d'une démarche d'auto-supervision – analyse de pratique (14h)	5 : Progresser dans sa pratique de la pédagogie expérientielle par la mise en œuvre d'une démarche d'auto-supervision – analyse de pratique (14h)
Evaluation des compétences en pratique collective et individuelle (1h30)	Evaluation des compétences centrées pratique individuelle (1h)	Evaluation des compétences centrées pratique collective et/ou semi collective (1h)

Méthodes – Modalités pédagogiques

La formation menant à la certification complète met en œuvre les modalités pédagogiques suivantes :

- la pédagogie expérientielle (majoritaire tout au long de la formation),
- les apports théoriques magistraux complémentaires pour soutenir les apprentissages expérientiels,
- l'expérimentation supervisée et entre pairs de la pédagogie expérientielle, et de l'ADVP
- l'expérimentation sur terrain professionnel et retour sur expérience,
- le renforcement des apprentissages via des activités pédagogiques sur plate-forme de elearning,
- le suivi des apprentissages via des activités pédagogiques sur plate-forme de elearning.

La formation alterne présentiel, mise en œuvre sur le terrain et exploitation d'expériences/analyse de pratique.

Suivi individuel

Tous les participants bénéficient d'un suivi individuel et personnalisé de son parcours, d'une part, par le suivi opéré via la plate-forme de e-learning (suivi des productions, contact avec l'équipe pédagogique), d'autre part, par le suivi réalisé par le formateur référent du participant (le formateur référent est identifié lorsque le participant annonce son souhait de s'engager dans un parcours certifiant et lors de son engagement dans le 2^{ème} module de formation).

Processus de certification au cours et à l'issue du parcours de formation

Réalisation obligatoire des activités pédagogiques au nombre de 7, via la plate-forme de elearning.

Sessions d'évaluation des connaissances après chaque module sous la forme d'un testing (30 questions type QCM et 15 questions à réponse courte) via la plate-forme de e-learning, à distance ou en présentiel selon le choix du participant, et impliquant l'obtention de 60% de réponse correcte.

Production d'auto-supervision et une supervision à distance pour les modules animation collective, individuelle et DIVA. Ces travaux sont réalisés avec le formateur référent du candidat.

Production et soutenance d'un mémoire de retour sur expérience d'une quinzaine de pages relatif à la mise en œuvre de la pédagogie expérientielle et de l'ADVP, en collectif, ou en individuel ou dans les 2 contextes. Le jury de soutenance est composé d'un formateur d'Alèthéia Formation et d'un professionnel ayant lui-même mené l'ensemble du parcours certifiant et pratiquant l'ADVP. Le jury prend position à partir d'une grille présentant les critères de **jugement des compétences acquises**. L'obtention de la certification implique l'obtention de 80% de satisfaction des critères. Un entretien de restitution est proposé au participant à l'issue de la soutenance et présente, les points de force et les zones de progression.

Actions en cas de non-obtention du certificat

En cas de non obtention, le participant a la possibilité de se représenter en soutenance, en proposant un retour sur expérience basé sur de nouvelles actions de terrain. Il garde le bénéfice de l'obtention de l'évaluation des connaissances.